

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Compte tenu de sa taille et ses moyens, la haute école entend prioritairement promouvoir les mobilités dans régions les plus accessibles telles que les pays de l'Union Européenne, puis les pays voisins et enfin les pays tiers. L'adjectif « accessibles » fait ici référence à la langue, aux démarches administratives (ex : obtention de visa), aux coûts (ex : de transport et de séjour), aux infrastructures disponibles et à la sécurité des lieux visés.

Le choix des partenaires tiendra compte de différents critères :

- intérêts académiques définis par les catégories (programmes similaires ou complémentaires),
- attentes des participants (étudiants ou personnel),
- répartition géographique des accords,
- profils institutionnels (qualité des informations disponibles, niveau d'enseignement et qualité des procédures d'évaluation)
- durabilité de l'accord (au sens actif et qualitatif).

Pour avoir le choix, la haute école envisage de renforcer son attractivité en :

- mettant en valeur ses atouts (bonne localisation, bon encadrement, lien étroit avec le monde professionnel et potentiel recherche)
- renforcer ses connections à l'étranger grâce aux contacts individuels, aux projets et aux réseaux européens et internationaux
- développant son offre de formations en anglais qui s'appuiera sur diverses ressources (slides, syllabi, livres de références, bureaux d'étude, stages, travaux de fin d'étude, e-learning, cours préparés pour les missions d'enseignement, experts invités, etc.)

L'objectif de la haute école en matière de mobilité individuelle est d'ordre quantitatif et qualitatif.

- Objectif quantitatif : offrir, aux étudiants et au personnel, plus de possibilités de se former à l'étranger en vue d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives d'emploi, ce qui implique d'augmenter le nombre de partenariats dont dispose l'institution.

- Objectif qualitatif : améliorer la qualité des mobilités (avant, pendant et après) aussi bien pour les participants entrants que sortants ce qui implique de renforcer les interactions entre les différents services de la haute école. Concrètement, l'institution vise d'améliorer :

- o La préparation des mobilités en :

- Faisant appel à ceux qui ont bénéficié d'une mobilité à l'étranger pour qu'ils témoignent et partagent leur expérience

- Encourageant la préparation linguistique

- Développant l'offre de formations en anglais

- Développant la connaissance des partenaires par des missions d'enseignement, de formation ou d'organisation de la mobilité

- o L'accueil des étudiants entrants en :

- Relançant l'idée des parrainages volontaires

- Permettant aux étudiants Erasmus entrants de bénéficier du programme de tutorat existant

- o La logistique et par là-même l'égalité de traitement entre les étudiants de l'établissement et ceux accueillis dans le cadre de mobilités en :

- Incluant les Erasmus entrants dans la base de données utilisée pour les étudiants de la haute école afin d'assurer la même qualité de suivi

- Incluant les traductions des intitulés de cours dans cette même base de données pour pouvoir éditer les relevés de notes et les grilles de cours directement en anglais

- o L'accessibilité et la lisibilité de l'information sur base des recommandations éditées dans le cadre des labels ECTS et DS

- o La valorisation et la reconnaissance des résultats obtenus dans le cadre d'une mobilité en renforçant la visibilité des réalisations et les procédures de reconnaissance. Il est à noter que les diplômes doubles (multiples ou conjoints) ne sont pas une priorité mais ne sont pas exclus.

Les enjeux pour les groupes cibles sont d'ordres interculturels, linguistiques, sociaux et professionnels. Plus spécifiquement, il s'agit :

- Pour le personnel enseignant, de :

- o découvrir d'autres manières de travailler

- o perfectionner ses compétences professionnelles

- o être valorisé et reconnu pour le travail effectué à l'étranger

- Pour les étudiants, de :

- o découvrir d'autres manières de vivre et d'envisager le monde
- o se familiariser avec une autre langue
- o gagner en autonomie et en d'adaptabilité
- o gagner en employabilité

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

En matière de projets de coopération européenne et internationale, la haute école poursuit trois objectifs :

- 1) consolider les liens entre l'enseignement supérieur, les entreprises et la recherche
- 2) améliorer la qualité de l'enseignement
- 3) multiplier les opportunités de mobilité

Compte tenu de la taille de l'institution et des moyens dont elle dispose, le service des relations internationales recommande d'investir en priorité dans les actions moins compétitives et qui présentent un meilleur taux de réussite. Il est, par exemple, conseillé de privilégier les partenariats stratégiques (23.000 projets financés) aux alliances de connaissances et alliances sectorielles pour les compétences (400 projets financés). Dans la même optique, pour les programmes de grande envergure, il est préférable de s'engager d'abord en tant que partenaire avant d'endosser le rôle de coordinateur.

Le mot d'ordre est de viser la qualité et la rentabilité sur le long terme en capitalisant sur les :

- collaborations éprouvées (entre enseignants, par exemple)
- accords bilatéraux actifs et de qualité
- réseaux interuniversitaires et professionnels
- projets passés (ex : programmes Leonardo, Alfa) ou en cours (ex : programmes Erasmus intensif, Marie Curie)

Il est à noter que mettre à profit l'expérience acquise par le passé ou par d'autres départements de l'institution implique de renforcer les interactions au sein de l'établissement et la visibilité des actions menées.

Le service des relations internationales informera des opportunités à saisir et interviendra en fonction des demandes pour soutenir les initiatives des enseignants à tous les stades du projet (candidature, lancement, gestion/suivi, clôture) et valoriser les actions menées. Il est toutefois évident que la valorisation des actions relève de la responsabilité de tous les acteurs de la haute école et pas uniquement du service relations internationales.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La haute école s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur au travers des 5 priorités :

1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin

• Pour contribuer à améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes diplômés, la haute école envisage d'augmenter la qualité et le nombre de possibilités d'apprentissage pour les étudiants, en Europe et hors Europe. Ces possibilités d'apprentissage peuvent revêtir diverses formes : mobilités cours dans une institution partenaire, mobilités stage dans un organisme d'accueil, participation à des projets de coopération, etc. Dans tous les cas, il incombe à l'institution de renforcer ses contacts à l'étranger en capitalisant sur l'existant.

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

La haute école entend répondre à cette priorité en s'appuyant sur :

- la mobilité des enseignants qui, en partant à l'étranger, découvrent d'autres manières de travailler, perfectionnent leurs compétences et enrichissent leurs connaissances qu'ils peuvent ensuite partager avec leurs collègues et étudiants.
- la coopération européenne et internationale pour renforcer les moyens disponibles pour les projets et la recherche (connaissances, matériel, financement, etc.)

3. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

- La qualité de l'enseignement est positivement impactée par les mobilités des enseignants explicitée ci-dessus.
- La qualité de l'enseignement devrait également être positivement influencée par le développement de l'offre de formation en anglais. Cette initiative d'abord envisagée pour accroître le nombre de partenariats à l'étranger devrait, puisque ces cours seront ouverts à tous, également bénéficier aux étudiants de la haute école. Ils seront ainsi mieux préparés à travailler en anglais que ce soit dans le cadre d'une mobilité cours/stage ou d'un futur emploi.
- Les diplômes doubles (multiples ou conjoints) ne sont pas une priorité mais ne sont pas exclus.

4. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

• Sur le plan international, la haute école compte développer ses liens avec les entreprises en renforçant notamment son appartenance aux réseaux interinstitutionnels et professionnels. Cette mesure devrait aider les étudiants à trouver plus facilement un stage grâce au carnet d'adresses de leur professeurs et aider les enseignants qui pourraient mettre à profit ces connections pour développer des projets de collaboration européenne et internationale.

5. Améliorer la gouvernance et le financement

• Certains modes de fonctionnement mis en place pour internationaliser serviront à faire évoluer les pratiques de toute la haute école (institutionnalisation des procédures, implication accrue de différents services, partage d'expériences, etc.)

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)